

**Arrêté du 20 juillet 2017 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance d'Ajaccio
NOR : JUSB1721519A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2016 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance d'Ajaccio ;

Vu l'accord de la direction régionale des finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône en date du 19 juillet 2017 ;

ARRÊTE

Article 1

Mme Sylvie MUZINSKI, adjointe administrative principale, nommée, à compter de la date de passation des comptes, régisseuse intérimaire au tribunal de grande instance d'Ajaccio pour une période de 6 mois, est prolongée, à titre exceptionnel, dans l'exercice de ces fonctions jusqu'au 31 août 2017 inclus.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Bastia, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 20 juillet 2017.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Catherine BOUDON